

La vidéo francisée des 20 ans du noyau Linux

Le noyau Linux a 20 ans. C'était en effet le 25 août 1991 que [Linus Torvalds](#) (qui fait justement l'[objet de la librologie de la semaine](#)) a en effet posté son [célèbre message](#).

Pour l'occasion la [Linux Foundation](#) nous a proposé un petit clip anniversaire que nous avons non seulement sous-titré (merci Framalang) mais également doublé en français (merci Padoup-Padoup).

La vidéo en VO STFR



- > La [vidéo](#) au format webm
- > Le fichier de [sous-titres](#)

La vidéo en VF



- > La [vidéo](#) au format webm

Sur le même sujet, on pourra également lire la très intéressante [interview](#) donnée par Torvalds à LinuxFr.

Transcript

[URL d'origine du document](#)

L'histoire de Linux (à l'occasion de son 20e anniversaire)

Notre histoire commence il y a vingt ans. Boris Elstine prenait ses fonctions, Jay Leno remplaçait Johny Carson au Tonight Show et les téléphones portables étaient très très gros.

C'est en août 1991 qu'un étudiant en informatique de 20 ans

nommé Linus Torvalds s'est assis devant son écran à Helsinki pour envoyer un des plus célèbres messages de l'histoire de l'informatique

« Salut tout le monde... Je suis en train de faire un système d'exploitation libre (c'est juste un passe-temps, rien d'aussi professionnel ni énorme que GNU) il ne prendra sûrement jamais rien d'autre en charge que des disques durs AT puisque c'est tout ce que j'ai »

Et bien, son annonce de projet open source a vite fait le tour du monde et des développeurs de tous les coins ont contribué au code.

Linus a baptisé le noyau de son système d'exploitation Linux en choisissant un manchot comme mascotte après un petit incident au zoo.

Il a pris assez vite une décision qui allait être déterminante pour l'avenir de Linux autant que sa technologie. Il a choisi la licence GPL, créée par un visionnaire nommé Richard Stallman.

Le noyau Linux, accompagné de la licence GPL et d'autres composants GNU, ont révolutionné l'industrie informatique avec une liste de libertés très simples mais très importantes : La liberté d'utiliser le logiciel à son gré. La liberté de modifier le logiciel pour l'adapter à ses besoins. La liberté de partager le logiciel avec ses amis et ses voisins. Et la liberté de distribuer les modifications qu'on a faites

Ces principes radicaux ont propulsé la diffusion de Linux partout dans le monde et de façon un peu paradoxale Linux qui était une expérience d'amateur est devenu la base d'un vaste écosystème commercial qui se développe.

Des entreprises ont basé leur activité sur Linux. En 1999 le cours de l'action de Red Hat a triplé en devenant la première entreprise à utiliser Linux sur le marché. Cette même année

IBM a dépensé un milliard de dollars pour améliorer et promouvoir Linux

(Et comment il s'appelle ? – son nom est Linux)

Rapidement, Linux a bousculé les poids lourds de l'industrie et a permis le développement accéléré d'Internet avec ses logiciels libres.

Bref : Linux a révolutionné le monde de l'informatique.

Bien sûr, dès qu'un phénomène aussi novateur s'impose, il essuie un feu croisé de critiques mais Linux ne s'est pas contenté de survivre, il a pris de l'ampleur. Aujourd'hui la communauté de développement du noyau compte des milliers de membres, et des centaines d'entreprises qui collaborent ensemble au développement de Linux. Tous les trois mois une nouvelle version de Linux voit le jour.

Donc où en est Linux aujourd'hui ? Il permet 75% des transactions boursières dans le monde, Il fait tourner les serveurs d'Amazon, de Facebook, de Twitter, d'eBay, et de Google. Vous vous servez de Linux littéralement à chaque fois que vous allez sur internet. C'est dans votre téléphone, votre télé, sur 95% des superordinateurs, et dans beaucoup d'autres appareils que vous utilisez tous les jours. Linux est partout.

Et qu'est devenu le programmeur d'Helsinki qui a tout commencé ? Il orchestre le travail de cette armée mondiale de développeurs depuis le bureau de sa maison à Portland en Oregon, en tant que membre de la Fondation Linux.

Alors que nous célébrons les 20 ans de Linux, nous pouvons nous retrouver dans cette histoire.

Merci d'avoir contribué à cette saga tout au long de ces 20 ans.

Librologie 2 : Linus a gagné

Bonjour à tous et à toutes, ami(e)s du Framablog !

Par un heureux hasard du calendrier, la publication de cette nouvelle chronique [Librologique](#) coïncide avec le vingtième anniversaire du [noyau Linux](#). Après nous être [intéressés](#) à Richard Stallman, c'est donc le moment idéal pour nous pencher sur une autre personnalité marquante du logiciel Libre... Quant à moi, je vous retrouve la semaine prochaine... et d'ici là, dans les commentaires !

V. Villenave.

Librologie 2 : Linus a gagné

Il y a tout juste vingt ans, un jeune étudiant en informatique finlandais, [Linus Torvalds](#)^[1], publie un bout de programme qui deviendra plus tard le [noyau](#) du système d'exploitation le plus répandu au monde.



Plus ou moins fortuite, cette édification se fera par tâtonnements mais Linus sait ce qu'il veut et ne se prive pas de le faire savoir : au fil des ans, il se fera remarquer par

un [nombre impressionnant de citations](#) toujours abruptes, souvent désopilantes, qui en sont venues à constituer sa marque de fabrique, voire sa persona : lire un message de Linus sans pique ni acidité, est toujours décevant.

Parmi ses souffre-douleurs de prédilection, on trouve des programmes (Emacs, GNOME), des techniques de programmation (le langage C++, les micronoyaux, le système de fichiers HFS+), et des entreprises (SCO, Oracle, Microsoft). Il est particulièrement réjouissant pour tout Libriste de voir Torvalds s'en prendre à l'empire de [Microsoft](#), dont la domination hégémonique sur les systèmes d'exploitation remonte aux origines de l'informatique personnelle (et dont la haine des principes Libres n'est [plus à démontrer](#)) :

*Je vous assure que mon but n'est pas de détruire Microsoft.
Ce sera un effet collatéral tout à fait involontaire.*

Ou, dans un même ordre d'idées :

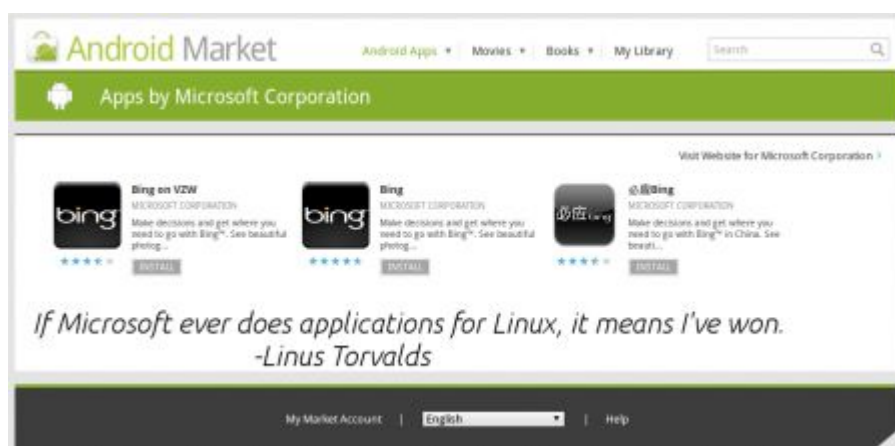
*Le jour où Microsoft développera des applications pour Linux,
cela voudra dire que j'aurai gagné.*

Le noyau Linux a donc été fondé il y a plus de vingt ans, et vient d'atteindre sa troisième version majeure. Se combinant avec d'autres programmes du [projet GNU](#), il forme le système d'exploitation GNU/Linux qui s'est répandu dans le monde, particulièrement dans les domaines des serveurs et des supercalculateurs, qu'il domine très largement. Sous une forme plus réduite, le noyau Linux est également embarqué dans la grande majorité des équipements informatiques domestiques et professionnels : télévisions, box Internet, ordinateurs de bord... Enfin il s'est aussi emparé des téléphones mobiles, en particulier avec le [système Android](#) développé par l'entreprise [Google](#).

Ce dernier point est d'une actualité brûlante, puisqu'Android

est en pleine ascension et dépasse à la fois les mobiles proposés par Microsoft et les *iPhone*® d'Apple. Les applications Android se multiplient et sont devenues un format de distribution incontournable... y compris pour les concurrents de Google... ce qui inclut Microsoft.

Ce qui nous renvoie, comme l'ont remarqué de nombreux commentateurs ces derniers jours, à la [citation](#) que nous évoquons à l'instant :



Le paysage a changé. Les marchés à conquérir ne se situent plus sur le bureau des utilisateurs, mais dans les téléphones portables et le « nuage » des services Internet. Microsoft n'a plus, aujourd'hui, d'autre choix que de présenter des applications pour Android, et même de [contribuer](#) au code de Linux. Il tire [davantage de profit](#) des ventes d'Android que de son propre système d'exploitation mobile.

En d'autres termes, nous y sommes : Linus a gagné.

Ce qui explique l'[enthousiasme](#) des Libristes et inconditionnels de l'*open source*. Le projet Linux, rappelons-le, est développé par une [communauté](#) d'informaticiens du monde entier, dont beaucoup sont financés par de grandes entreprises (voir plus bas), mais dont une proportion conséquente est faite de bénévoles qui gagnent leur vie dans des domaines parfois [étrangers](#) à l'informatique. De là à voir en la personne de Linus Torvalds un hérault du [pro-am](#) il n'y a qu'un pas : la victoire de Linus sur Microsoft serait ainsi une

revanche de l'illégitimité.

Joie et liesse : Linus a gagné.

Certes, mais à quel prix ?

D'un point de vue technique, le système Android est certes construit sur le noyau Linux, mais il y apporte une surcouche sous une [licence différente](#), qui ne garantit pas la [réciprocité](#) du logiciel Libre digne de ce nom. Des commentateurs ont d'ailleurs fait remarquer combien le développement d'Android [diffère](#) de celui de Linux en particulier, et des logiciels Libres en général.

D'un point de vue éthique, le noyau Linux est resté sous la [version 2](#) de la licence GPL, ce qui autorise [bien des abus](#) d'un point de vue Libriste : des versions modifiées peuvent en être distribuées [sans nécessairement](#) rendre publiques lesdites modifications, les serveurs sous GNU/Linux servent à des sites qui [privatisent](#) les données, et [assujettissent leurs utilisateurs](#). Linux a sans doute « gagné », mais certainement pas les libertés civiques – même si le PDG de la *Linux Foundation* s'en [défend](#).



Ce qui nous invite à nous interroger sur les modalités d'expression de la *persona* publique de Linus Torvalds. D'une génération (et d'une culture politique) différente de celle de [Richard Stallman](#), il s'oppose volontiers à ce dernier, notamment sur le plan [terminologique](#) (dont nous avons vu combien il importe à

rms). Parangon du mouvement [open source](#), il se construit une *persona* inversée (et donc symétrique) de celle de Stallman, et se décrit complaisamment comme non-idéologue et

« [pragmatiste](#) » – qualificatif que Stallman lui-même, paradoxalement, [revendique également](#) – nous y reviendrons.

Attardons-nous un instant sur cette posture à travers trois fragments relativement longs du discours de Torvalds, dont nous allons voir qu'il va bien au-delà des citations-choc.

*Je ne crois pas qu'il y ait d'idéologie (dans le projet Linux), et je ne crois pas qu'il *devrait* y avoir d'idéologie. Et ce qui compte ici, c'est le singulier – je pense qu'il peut exister *beaucoup* d'idéologies. Je le fais pour mes propres raisons, d'autres gens le font pour les leurs. Je pense que le monde est un endroit compliqué, et que les gens sont des animaux intéressants et compliqués qui entreprennent des choses pour des raisons complexes. Et c'est pour cela que je ne crois pas qu'il devrait y avoir *une* idéologie. Je pense qu'il est très rafraîchissant de voir des gens travailler sur Linux parce qu'ils peuvent rendre le monde meilleur en propageant la technologie et en la rendant accessible à plus de monde – et ils pensent que l'open source est un bon moyen d'accomplir cela. C'est une idéologie. Et une excellente, pour moi. Ce n'est pas vraiment pour cette raison que j'ai entrepris Linux moi-même, mais cela me réchauffe le cœur de le voir utilisé en ce sens. Mais je pense aussi qu'il est génial de voir toutes ces entreprises commerciales utiliser de l'open source tout simplement parce que c'est bon pour les affaires. C'est une idéologie entièrement différente, et je pense qu'elle est, elle aussi, parfaitement acceptable. Le monde serait nettement pire si l'on n'avait pas d'entreprises réalisant des choses pour de l'argent. Aussi, la seule idéologie qui m'inspire vraiment du mépris et de l'aversion est celle qui consiste à exclure toutes les autres. Je méprise les gens dont l'idéologie est « la seule véritable », et pour qui s'éloigner de ces règles morales en particulier est « mal » ou « malfaisant ». Pour moi, c'est juste mesquin et stupide. Donc, le plus important dans l'open source, n'est pas l'idéologie – il s'agit*

simplement que tout le monde puisse l'utiliser pour ses propres besoins et ses propres raisons. La licence de copyright sert à maintenir en vie cette notion d'ouverture, et à s'assurer que le projet ne se fragmente pas au fil des gens qui garderaient cachées leur améliorations, et donc doivent ré-inventer ce qu'ont fait les autres. Mais la licence n'est pas là pour imposer telle ou telle idéologie.

Ces [propos](#) de Torvalds méritent d'être ici reproduits *in extenso*. Tout d'abord parce qu'ils suffisent à mettre en mouvement notre détecteur de mythes : on y retrouve une vision prétendument « naturelle » des choses, ainsi qu'une propension à s'abstraire de toute implication ou responsabilité éthique : « *le mythe, écrit Roland Barthes, est une parole dépolitisée* ». Et de fait, il n'est pas rare qu'un discours qui rejette toute idéologie ait pour fonction de masquer une idéologie sous-jacente, le plus souvent contre-révolutionnaire : nous y reviendrons prochainement.

Est-ce le cas ici ? Linus Torvalds prête certainement le flanc à de telles accusations, en particulier dans ses rapports vis-à-vis des grandes entreprises (le développement de Linux, et le salaire de Linus lui-même, a fait l'objet de nombreux financements d'entreprises, en particulier IBM).

Cependant son point de vue ne me semble pas dépourvu d'ambiguïtés : ainsi, loin de les rejeter, il prend acte des motivations « idéologiques » de certains contributeurs et utilisateurs, et s'en déclare même proche.

Autre ambiguïté primordiale : Torvalds est, et demeure, cet informaticien brillant qui prit un jour la décision, là où rien ne l'y obligeait, de publier son travail sous une licence Libre (la [GPL](#)), dans le but [explicite](#) d'ouvrir au monde entier, sans distinction de provenance ni de capital, des outils techniques (et par extension, une forme de connaissance, comme nous allons également le voir) :

À l'origine, [explique-t-il](#) en 1997, j'avais publié Linux et son code source complet sous un copyright qui était en fait bien plus contraignant que la GPL : il n'autorisait aucun échange d'argent quel qu'il soit (c'est-à-dire que non seulement je ne voulais pas essayer d'en tirer profit moi-même, mais j'interdisais à quiconque de le faire).

(...)

Je voulais que Linux soit aisément disponible sur ftp, et je voulais qu'il ne soit onéreux pour *_personne_*. (...) Je ne me sentais pas rassuré vis-à-vis de la GPL au début, mais je voulais témoigner ma reconnaissance pour le compilateur GCC (du projet GNU) dont Linux dépendait, et qui était bien sûr GPL.

Rendre Linux GPL est sans aucun doute la meilleure chose que j'aie jamais faite.

Les paradoxes ne manquent pas ici, à commencer par cette reconnaissance qu'exprime spontanément Linux Torvalds envers le projet GNU, lui qui se [refusera](#) pourtant toujours à dire « GNU/Linux » plutôt que seulement « Linux » pour désigner le système d'exploitation Libre... Autre paradoxe intéressant au plus haut point : nous voyons ici que c'est la licence GNU GPL qui est venue *libérer* Linus lui-même de ses craintes, en particulier vis-à-vis de l'exploitation commerciale de son travail.

Le dernier fragment sur lequel je voudrais m'arrêter ici est une [interview](#) recueillie dix ans plus tard, sur laquelle Torvalds revient sur sa (non-) « idéologie » personnelle :

Je pense que l'open source est la bonne voie à suivre, de la même façon que je préfère la science à l'alchimie : tout comme la science, l'open source permet aux gens d'ajouter leur pierre à l'édifice solide de la connaissance pré-existante, plutôt que de se cacher de manière ridicule.

Cependant je ne crois pas qu'il faille considérer l'alchimie comme « malfaisante ». Elle est juste hors de propos : on ne pourra évidemment jamais réussir aussi bien barricadé chez soi qu'au grand jour avec des méthodes scientifiques.

C'est pourquoi la FSF (de Richard Stallman) et moi divergeons sur des notions fondamentales. J'adore absolument la GPL version 2 – qui incarne ce modèle de « développer au grand jour ». Avec la GPL v.2, nous tenions quelque chose où tout le monde pouvait se retrouver et partager selon ce modèle.

Mais la FSF semble vouloir changer ce modèle, et les ébauches de la GPL version 3 ne servent plus à développer du code au grand jour mais à déterminer ce que l'on peut faire de ce code. Pour reprendre l'exemple de la science, cela reviendrait à dire que non seulement la science doit être ouverte et validée par des pairs, mais qu'en plus on vous interdit de vous en servir pour fabriquer une bombe.

Et ce dernier exemple de « fabriquer des bombes » donne lieu, à son tour, à un nouveau paradoxe : les arguments soulevés ici par le créateur du noyau Linux trouvent un écho frappant dans certaines prises de position de... Richard Stallman. J'en veux pour illustration [la critique toute pragmatique](#) que fait la FSF d'une licence « Hacktiviste », la [HESSLA](#), dont le propos est précisément d'interdire tout usage des logiciels qui ne serait pas conforme aux droits de l'Homme (dans un même ordre d'idées, on lira avec intérêt la licence [CrimethInc. No !](#), que je découvre à l'instant et qui vaut également son pesant de cacahuètes). Un autre exemple du pragmatisme de Stallman est à trouver dans la [migration](#) de Wikipédia vers les licences Creative Commons en 2008.

Le pragmatisme n'est donc pas nécessairement une posture de mercenaire, et le discours de Linus Torvalds (particulièrement si on le considère sur les deux décennies écoulées) me semble plus ambigu que celui d'un programmeur sans éthique ou d'un

entrepreneur sans foi ni loi. Certes, Torvalds n'est ni un intellectuel ni un philosophe, et sa culture politique semble celle d'un simple [spectateur](#). Cependant son propos apparaît comme pleinement politique, même lorsqu'il s'agit d'[affirmer](#) la neutralité idéologique du code qu'il écrit :

Je n'aime pas les DRM moi-même, mais en fin de compte je me vois comme un « Oppenheimer ». Je refuse que Linux soit un enjeu politique, et je pense que les gens peuvent utiliser Linux pour tout ce qu'ils veulent – ce qui inclut certainement des choses que je n'approuve pas personnellement.

La GPL exige qu'on publie les sources du noyau, mais ne limite pas ce qu'on peut faire avec le noyau. Dans l'ensemble, ceci est un exemple de plus de ce pourquoi rms me traite de « seulement un ingénieur », et pense que je n'ai pas d'idéaux.

(En ce qui me concerne, ce serait plutôt une vertu : essayer d'améliorer le monde un tant soit peu sans essayer d'imposer ses propres valeurs morales aux autres. Vous pouvez faire ce qui vous chante, je m'en fous, je suis seulement un ingénieur qui veut faire le meilleur système d'exploitation possible.)

Cette position me renvoie à la phrase [faussement](#) attribuée à Voltaire sur la liberté d'expression (« *je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire* »), et qui est en fait d'origine anglo-saxonne. L'on sait combien cet esprit post-Lumières (d'ailleurs plus ou [moins](#) bien compris), qui défend la liberté comme un absolu, est important aux États-Unis : peut-être n'est-ce pas un hasard si c'est dans ce pays qu'est né le mouvement Libre... Et si c'est de ce même pays que Torvalds a [récemment](#) acquis la nationalité.

Alors, Linus a-t-il *gagné* ? Pour un personnage aussi marquant et aussi vocal, il est étrange qu'on ne l'ait que [très peu](#)

entendu s'exprimer sur l'avènement d'Android. La [sortie](#) du noyau Linux version 3, coïncidant avec le 20e anniversaire du projet, s'est faite dans le calme et avec une humilité remarquable, et j'avoue n'avoir vu passer aucun message de Linus Torvalds revendiquant sa « victoire » – laquelle est pourtant acquise et incontestable, pour douce-amère qu'elle puisse être par ailleurs.

Linux a gagné, mais seulement en se rendant acceptable par les entreprises : c'est-à-dire sous une forme [dégradée](#), aseptisée, *dépolitisée* dirait Barthes, débarrassée du « [bazar](#) » idéologique que représente le mouvement Libre, et que d'aucuns (à commencer par Richard Stallman) voient comme essentiel. Essentiel d'un point de vue intellectuel, puisque le mouvement Libre se pense originellement comme un mouvement social ; primordial également d'un point de vue affectif, le logiciel et la culture Libre reposant souvent sur des communautés de bénévoles dont la motivation n'est jamais tout à fait exempte de composantes idéalistes ou romantiques – et auxquelles Linus lui-même, nous l'avons vu, n'a pas toujours été étranger.

Ce sont ces valeurs et cet esprit que voile, sous l'aspect d'une victoire technique, l'avènement du noyau Linux sous ses avatars et déclinaisons plus ou moins lointaines. Et la victoire que promettait le jeune Linus d'il y a vingt ans, semble aujourd'hui faire tristement défaut au triomphe d'un Torvalds quadragénaire.

Notes

[1] Crédit photo : [Martin Streicher](#) (Creative Commons By-Sa)

Le cauchemar des droits d'auteur du « I Have a Dream » de Martin Luther King

Tout le monde connaît le fameux discours [« I Have a Dream »](#) de Martin Luther King^[1], datant de 1963 et considéré comme l'un des plus marquants du siècle dernier. Un discours fort et épique, un discours épris de **liberté**. Et pourtant...



Entre temps, la *Sorcière Copyright* est passée par là et cela fait mal au cœur de constater que l'on peut ainsi s'approprier notre *Histoire commune* plus de 48 ans après les faits.

Je fais un autre rêve moi ce soir...

Sinon rendez-vous en 2038 pour la *libération* du discours, à moins que l'on ait encore d'ici là rallongé la limite des ayants droit !

PS : On trouve quand même la vidéo [sur Dailymotion](#), mais à la lecture de l'article ci-dessous, je doute que ce soit bien légal.

« I Have a Dream » ou le cauchemar des droits d'auteur

[The Copyright Nightmare of "I Have a Dream"](#)

Alex Pasternack – 29 août 2011 – MotherBoard

(Traduction Framalang : Julien, Slystone, Pandark et Gilles)

Si vous n'étiez pas né pour être présent lors du [discours](#) de Martin Luther King « Je fais un rêve » au Washington Mall, il y a 48 ans cette semaine, vous pourriez tenter d'aller sur le bon vieux YouTube et de le rechercher. Mais vous ne le trouverez ni ici ni nulle part ailleurs ; les droits d'utilisation en sont réservés à King et à sa famille.

Typiquement, un discours diffusé à un large public à la radio et à la télévision (et considéré comme ayant joué un rôle dans les changements politiques et [classé](#) comme le discours le plus important dans l'histoire américaine du XXe siècle) semblerait être un candidat de premier choix pour le domaine public. Mais le dilemme des droits d'auteurs a commencé en décembre 1963, lorsque King [a attaqué](#) en justice les sociétés Mister Maestro, Inc. et Twentieth Century Fox Records pour arrêter la vente non autorisée d'enregistrements du discours de 17 minutes.

Puis, en 1999, dans l'affaire [héritiers de Martin Luther King, Jr. contre CBS, Inc.](#), un juge a établi que le discours était une représentation distribuée aux médias d'information et non au public, en faisant une « publication restreinte » en opposition à une « publication générale ». Cela signifie que le discours, tout comme les autres « représentations » sur CBS, n'était pas dans le domaine public. Ce qui signifie également que les héritiers de King pouvaient prétendre détenir les droits d'auteur et avaient qualité pour poursuivre CBS, qui avait utilisé un extrait du discours dans un documentaire de 1994 intitulé « Le XXe siècle avec Mike Wallace ».


Cette revendication avait déjà été faite. En 1994, le quotidien USA Today a payé aux héritiers de King 10 000 \$ en frais d'avocats et de justice en plus d'un montant de 1 700 \$ de frais de licence après avoir publié le discours complet sans autorisation ; les héritiers ont également poursuivi le producteur de documentaires Henry Hampton, l'accusant d'utilisation non autorisée de l'image et des paroles du Dr King [dans la série télévisée culte de 1987 « Eyes on the](#)

Prize ».

UNITED STATES DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK

----- X
MARTIN LUTHER KING, JR., : 63 Civ. Action 2889
Plaintiff, :
-against- :
MISTER MAESTRO, INC. and TWENTIETH :
CENTURY-FOX RECORD CORPORATION, :
Defendants. :
----- X

STATE OF GEORGIA)
) ss.:
COUNTY OF FULTON)



MARTIN LUTHER KING, JR., being duly sworn, deposes
and says:

1. I reside at 563 Johnson Avenue, N.E. in the
City of Atlanta, Fulton County, in the State of Georgia.
2. I am the plaintiff in the above captioned
action and I am represented by my attorney, CLARENCE B.
JONES, ESQ., a member of the firm of LUBELL, LUBELL AND
JONES, with offices at 165 Broadway, in the Borough of
Manhattan, County of New York, in the State of New York.
3. I am submitting this affidavit on the advice
of my counsel, pursuant to a request therefor by the Honor-
able Inzer B. Wyatt, United States District Judge, Southern
District of New York, in a letter of October 29, 1963 to
counsel for all the parties in the action herein. A copy of
said letter is attached hereto as Exhibit A.
4. I am President of the Southern Christian
Leadership Conference (hereinafter referred to as "SCLC"),

Illustration : « Martin Luther King, Jr. contre Mister Maestro, Inc. et Twentieth Century-Fox Record Company », première page.

Un autre élément crucial dans la réclamation de droit d'auteur lors de la succession : alors que King lui-même a revendiqué son droit d'auteur sur le discours un mois après sa prestation, sa demande a été considérée comme valide car aucune copie « concrète » du discours n'avait été distribuée auparavant (la décision était basée sur la loi pour le droit

d'auteur précédente, datant de 1909, et non la loi de 1975 appliquée aujourd'hui).

Et pourtant, en raison d'un arrangement à l'amiable passé entre CBS et la famille en dehors du tribunal pour un montant non divulgué, la loi ne s'est jamais intéressée au problème du droit d'auteur sur le discours. Aujourd'hui, la [version audio](#) du discours peut être difficile à obtenir, et une version non abrégée de la vidéo est [introuvable dans la mémoire culturelle du catalogue de Youtube](#) (cf cette [vidéo](#) pour démonstration). Des extraits du discours peuvent toujours être utilisés dans des conditions de [fair use](#) bien sûr, comme cela a été le cas avec [cette analyse de la rhétorique du discours de King](#), mais personne ne connaît les limites de cette exception, du moins pas avant qu'ils ne reçoivent une lettre des avocats de la famille de King. Le même principe vaut, par exemple, pour les papiers de Richard Nixon, que sa famille a vendus au gouvernement pour 18 millions de dollars.

Joseph Beck, un expert dans le domaine de la propriété intellectuelle mais aussi avocat de la famille King qui s'est retrouvée sans beaucoup de ressources après la mort de Martin Luther King, [affirmait](#) au journal Washington Post en 2006 : « La famille de King a toujours défendu un accès au discours et à la vidéo dans des objectifs d'éducation et encourage les personnes intéressées à contacter le King Center à Atlanta. »

Sur le [site de la famille](#), des enregistrements vidéo et audio peuvent être achetés pour \$10. La famille contrôle le droit d'auteur du discours pour une durée de 70 ans après la mort de King, jusqu'en 2038.

Jusque là, vous aurez sans doute moins de difficultés à trouver [la version d'ABBA de « I Have a Dream »](#) que celle du King.

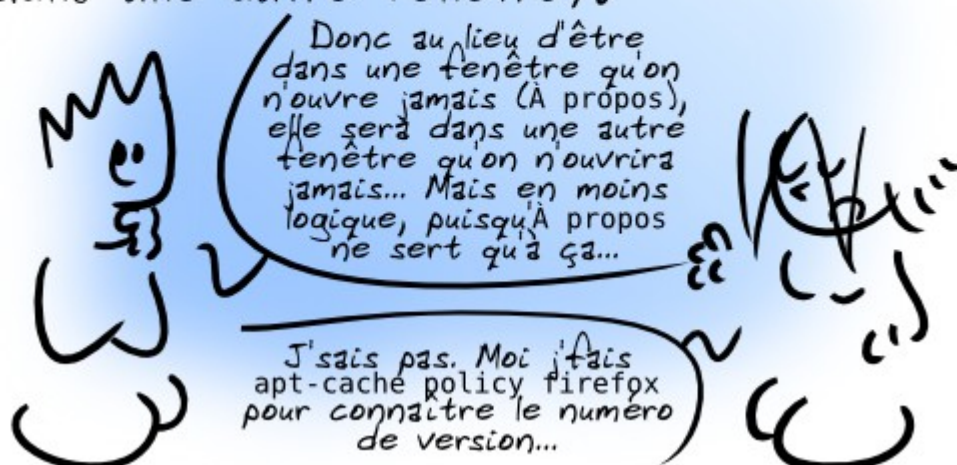
Notes

[1] Crédit photo : [Bo Hughins](#) (Creative Commons By-Sa)

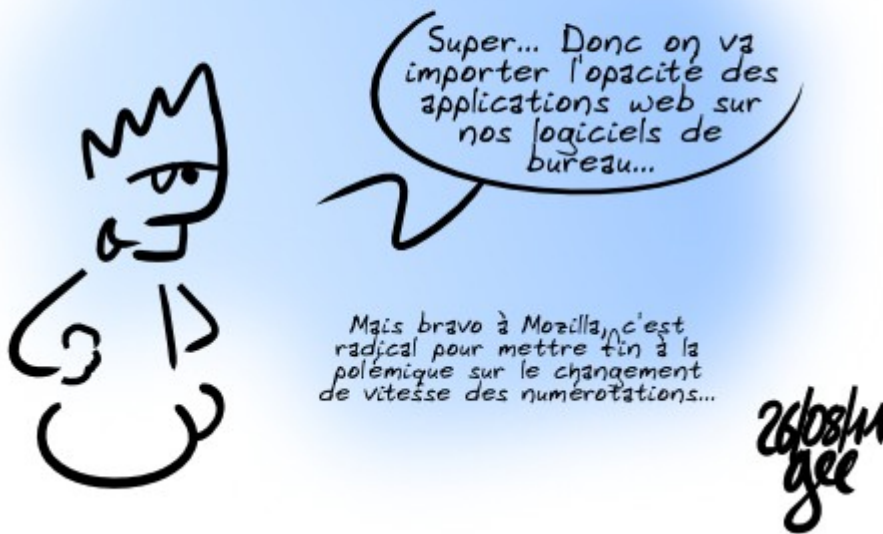
Geektionnerd : Firefox et numéro de version

NUMÉRO DE VERSION

Information que Mozilla souhaite cacher dans Firefox (c'est-à-dire la déplacer dans une autre fenêtre).



Comme parallèle astucieux, on nous fait remarquer qu'on ne connaît pas le numéro de version de Gmail. . .



Crédit : [Simon Gee Giraudot](#) (Creative Commons By-Sa)

Aurions-nous un train d'avance sur l'organisation du monde de demain ?

Il est désormais acquis qu'une expérience de contributeurs dans une ou plusieurs communautés du logiciel libre est un atout dans le secteur professionnel informatique. Mais, dans ce monde qui bouge et qui commence à mettre de l'« open » à toutes les sauces, elle pourrait l'être également bien au-delà.



C'est pourquoi il est bon d'encourager les jeunes à se lancer et participer. C'est pourquoi aussi il est proprement

scandaleux que les instances éducatives françaises continuent superbement d'ignorer le logiciel libre et sa culture.

PS : Oui, je sais, ni le titre, ni mon intro, ni la photo^[1] ne collent parfaitement avec la traduction qui va suivre, mais bon un peu quand même ! Et puis le titre est joli non ? Vous auriez préféré « Les winners de demain sont dans le logiciel libre » ? Non quand même pas !

Sur un difficile marché du travail, votre expérience dans le monde de l'open source pourrait être un atout à plus d'un titre

[In a tough job market, your open source experience may be an asset in more ways than one](#)

*Chris Grams – 16 août 2011 – OpenSource.com
(Traduction Framalang : Poupoul2 et Marting)*

Cela vous ressemble-t-il ?

Depuis longtemps, vous utilisez des logiciels open source ou contribuez à des projets open source. Vous utilisez peut-être régulièrement des outils open source dans votre activité professionnelle, ou encore préférez-vous seulement vous amuser avec, pour le plaisir ou pour maîtriser de nouvelles compétences.

Vous êtes connus pour raconter des histoires (peut-être véridiques) qui montrent que vous appartenez au monde de l'open source depuis longtemps (de « Je me souviens avoir téléchargé la première version de [Fedora](#) » à « Je me trouvais dans la [pièce](#) où le terme open source a été inventé »). Mais plus important encore, vous vous considérez comme un membre actif d'une ou plusieurs communautés open source.

Pensez-vous que le temps passé à contribuer à ces communautés open source pourrait être plus qu'une bonne expérience

technologique ? Qu'il pourrait vous préparer à des emplois qui n'ont aucun rapport avec l'usage ou la fabrication du logiciel ?

J'ai étudié l'histoire et les sciences politiques à l'université. Non parce que je voulais devenir politologue ou historien, mais parce que, enfin... en fait je ne le sais pas vraiment. Mais au final, je suis réellement heureux d'avoir étudié ces matières.

Pourquoi ? Elles m'ont apporté des tonnes d'expérience lorsque je faisais de la recherche ou que j'écrivais, elles m'ont appris à organiser efficacement mes idées et mes pensées. Bien que je ne me rappelle pas comment Alexandre le Grand a battu les Perses à la bataille d'Issos et que je ne sois plus capable de réellement comparer les points de vue de Rousseau et Locke, j'utilise de nombreuses compétences acquises lorsque j'étudiais quotidiennement ces sujets.

Au risque d'avoir l'air de faire de la publicité pour une éducation aux arts libéraux, permettez-moi d'aller plus loin.

Pendant que vous avez joyeusement participé à des communautés open source parce que vous aviez besoin d'un morceau de logiciel ou que vous souhaitiez le rendre meilleur, il se pourrait que vous bénéficiiez d'un effet secondaire important. Vous pourriez avoir acquis une expérience de la gouvernance des organisations du futur.

Au cours des quelques années passées, j'ai eu la possibilité de travailler avec des organisations de différentes industries, dont la finance, l'éducation, les services, l'hôtellerie, et même dans des environnements gouvernementaux ou non gouvernementaux. Nombre d'entre-elles sont occupées à explorer comment elles peuvent être plus compétitives, grâce à l'utilisation de techniques que nous, dans le monde de l'open source, avons déjà mises en œuvre avec succès.

Par exemple, certaines souhaitent tester des projets

collaboratifs à grande échelle, impliquant des participants qui ne sont pas membres de leurs organisations. D'autres veulent savoir comment créer des méritocraties internes où les gens se sentent investis et où les meilleures idées peuvent venir de n'importe où. D'autres encore souhaitent démarrer des relations plus riches avec la communauté de ceux qui se soucient de leurs organisations. Si vous êtes un lecteur d'opensource.com, vous nous avez vu mettre en valeur de nombreux exemples dans les affaires, les gouvernements, l'éducation, la santé ou autres.

Ces organisations ont beaucoup à apprendre de ceux d'entre vous qui ont déjà une expérience pratique réelle dans de véritables communautés.

Dans son livre [Outliers](#), Malcolm Gladwell a introduit l'idée que ceux qui sont devenus des sommités mondiales dans leur art (il cite comme exemples Mozart, Steve Jobs et les Beatles) y sont parvenus en partie parce qu'ils ont été capables de le pratiquer de manière démesurée avant les autres dans leur domaine. Selon les recherches que Gladwell cite dans son livre, une personne a besoin de 10000 heures de pratique pour atteindre la maîtrise.

À combien êtes-vous de ces 10000 heures de participation dans le monde de l'open source ? Si vous avez passé 40 heures par semaine dans des communautés open source pendant 5 ans, vous avez peut-être déjà acquis vos 10000 heures.

Mais même si vous n'avez pas encore vos 10000 heures, je crois que vous en savez déjà beaucoup sur les modes de fonctionnement des communautés open source.

Ainsi, si vous croyez que les organisations du futur pourraient être gouvernées grâce aux principes actuellement utilisés avec succès dans les communautés open source, et que vous y avez une copieuse expérience de contribution, pourriez-vous avantager une organisation qui recherche des moyens plus

efficaces, pour être plus compétitive ? Et pourriez-vous être un atout pas uniquement par vos compétences technologiques open source, mais également grâce à votre état d'esprit open source ?

Un exemple : Mes amis [Dave Mason](#) et [Jonathan Opp](#), qui totalisent chacun bien plus que 10000 heures d'expérience dans le monde de l'open source, ont récemment fait leur entrée dans le [concours Harvard Business Review / McKinsey M-Prize](#) dans la catégorie Management innovant avec un [hack](#) profondément inspirée par leur expérience dans l'open source.

Leur idée ? Prendre le principe du « fork » tel que pratiqué dans les projets de développement open source et l'appliquer au management des organisations (tous les détails de leur idée sont [ici](#)). Leur bidouille « Prête à forker » a récemment été sélectionnée dans une liste de 150 propositions soumises par des gens du monde entier comme l'une des 20 finalistes du M-Prize. Plutôt impressionnant.

Alors pensez-y : au-delà de votre expérience technologique, qu'avez vous appris d'autre en contribuant à des communautés open source, qui pourrait avoir de la valeur pour un employeur potentiel ? Y a-t-il des compétences et des manières de penser que l'open source vous a enseignées qu'il serait bon de valoriser dans un entretien d'embauche, ou comme argument pour une promotion ou un nouveau poste ? Commencez à voir votre expérience open source comme un nouvel ensemble de compétences en matières de pensée et de travail, qui pourraient être très demandées par les organisations qui voudront rester compétitives dans le futur.

En agissant ainsi, vous pourriez vous ouvrir des opportunités intéressantes que vous n'auriez pas envisagées auparavant.

Notes

[1] Crédit photo : [Victor Bezrukov](#) (Creative Commons By)

Une vidéo pour mieux connaître la médiathèque Wikimedia Commons

Tous nous connaissons, ou croyons connaître, Wikipédia. Mais nous sommes moins nombreux à avoir saisi que ce n'est que l'un des nombreux projets (mais quel projet !) de la [Wikimedia Foundation](#).

Parmi ceux-ci il y a [Wikimedia Commons](#) ou *Commons*, une « médiathèque de 10 786 504 fichiers média librement réutilisables et que chacun peut enrichir ».

[Christian Biasco](#), de la [Wikimedia Italie](#), a pris l'excellente habitude de nous proposer de courtes vidéos didactiques pour nous présenter ces projets. Après [Wikipédia](#) et [Wikisource](#), nous avons choisi de vous reproduire ci-dessous celle donc consacrée à Wikimedia Commons.



-> La [vidéo](#) au format webm

-> Le fichier de [sous-titres](#)

Remarque 1 : Mais, attention, ici, et plus encore que pour l'encyclopédie, le respect du droit d'auteur est strict et contraignant (droit du photographe, du photographié, droit des marques, de l'architecture, droit US, droit local, etc.).

Remarque 2 : Et tout ceci est une excellente occasion pour faire ensemble de fructueuses promenades comme en témoignent ces deux vidéos extraites de précédents billets : [Google Art Project : Une petite note discordante dans un concert de louanges](#) (bas de page) et [Promenons-nous dans New York en](#)

[photographiant pour Wikipédia.](#)

Transcript

[URL d'origine du document sur Commons](#)

Wikimedia Commons (aussi appelé tout simplement *Commons*) est un site internet qui héberge des images, de l'audio et de la vidéo ainsi que d'autres ressources multimédia dont le but est d'illustrer ou d'éduquer. Les contenus de Commons peuvent être utilisés librement et l'utilisation commerciale est permise, tant que les conditions de la licence sont respectées.

Frère de Wikipédia, Commons a vu le jour en 2004 comme dépôt commun pour les différents projets de la Wikimedia Foundation. Commons a ensuite évolué en un projet avec ses propres règles.

Sur Commons il est possible de trouver des photos de lieux et de monuments, d'animaux, de plantes, de minéraux. Des photos de personnalités, d'objets communs et d'œuvres d'art. Ainsi que des enregistrements historiques et des versions numériques de livres anciens. Des schémas, des diagrammes, des graphiques et des cartes. Des vidéos et des enregistrements audio... et bien d'autres choses.

Dans certains cas les ressources ne sont plus couvertes par le droit d'auteur, dans d'autres cas, les auteurs ou les ayants-droits ont accordé une permission pour que les œuvres soient utilisables en respectant de simples conditions, comme l'attribution ou l'utilisation de la même licence pour les éventuelles œuvres dérivées.

Plus de sept millions de ressources sur Commons, librement téléchargeables et utilisables pour la recherche, les sites web, les manifestes, la publicité, les œuvres d'art...

Les ressources de Commons peuvent être insérées directement sur les pages de l'encyclopédie Wikipédia et sur tous les autres projets Wikimédia, bien sûr en respectant les règles du

projet spécifique, de la communauté linguistique de référence et de la législation du pays de provenance.

Chaque fichier sur Commons a sa propre page wiki. Après le titre, on trouve la ressource multimédia ou une version réduite, comme dans le cas de photos très grandes. Une description (souvent traduite en plusieurs langues) est insérée ainsi que toutes les informations disponibles, comme la source, l'auteur, la date et les termes d'utilisation. L'historique du fichier liste toutes les éventuelles modifications. Car il est en effet possible de corriger et d'améliorer les fichiers téléversés par d'autres utilisateurs. Par ailleurs sont listées les pages de Commons et des autres projets de la Wikimedia Foundation qui ont lié et utilisé la ressource. En bas de la page on trouve des catégories, par le biais desquelles la ressource est cataloguée. Les catégories sont standardisés en anglais, mais pour les utiliser il est suffisant d'avoir une connaissance approximative de la langue.

Comment pouvez-vous contribuer à Commons ? Un amoureux de la photographie peut téléverser ses photos, un bon dessinateur peut ajouter des diagrammes et des animations, un musicien l'enregistrement d'œuvres libres. Des enregistrements de films et pièces théâtrales peuvent être insérés, à condition qu'il ne soient pas couverts par des droits d'auteur.

Afin de pouvoir téléverser un fichier sur Commons, il faut s'être préalablement enregistré. La création d'un compte, gratuite, est rapide et n'est pas nécessaire si on a déjà un compte sur un autre projet de la Wikimedia Foundation. Il est seulement possible de téléverser des ressources en format libre. Pas exemple, pour les vidéos seul le format Ogg Theora est admis. Il existe de nombreux convertisseurs open source qui peuvent être téléchargés et utilisées gratuitement.

Tous les fichiers téléversés doivent respecter : la loi des États-Unis, où est légalement implantée la Wikimedia Foundation ; les lois des pays dont est issue la ressource ;

les lois du pays de l'utilisateur, qui reste responsable des contenus insérés. Il faut contrôler qu'on n'enfreint pas les lois sur la vie privée ou sur les marques déposées ou les restrictions d'utilisation des œuvres d'art de la part de certains musées.

Dans le cas d'œuvres déjà publiées ailleurs sans licence libre, l'auteur ou les ayant-droits doivent envoyer un courriel électronique dans lequel ils s'identifient en déclarant qu'ils permettent la publication de la ressource sous une licence libre.

Comme Wikipédia, Commons est un wiki, un site ouvert à tout le monde il est géré par des bénévoles du monde entier qui s'engagent à identifier et catégoriser les ressources, à compléter ou traduire les descriptions, à créer les galeries et les pages spécifiques selon le thème, à identifier et supprimer les ressources avec des licences ou des sources incomplètes.

Commons est un projet multilingue : un site unique qui contient toutes les traductions et les différentes communautés linguistique cohabitent dans le même espace.

Pour faciliter la recherche des ressources au sein de Commons, ainsi que dans les catégories, est possible chercher dans les galeries, qui sont des pages spécifiquement créées pour accueillir des ressources sur un sujet particulier.

Les discussions à propos d'un contenu spécifique ont lieu sur la page de discussion dédiée à côté de chaque ressource de Commons, tandis que les discussions générales ont lieu sur une page spécifique. Les communications sont faites principalement en anglais, mais des pages dédiées existent qui permettent d'échanger dans d'autres langues.

Pour les problèmes à caractère technique on trouve un *bureau d'information* et de nombreuses pages d'aide, traduites en différentes langues. Pour des questions spécifiques ou

particulièrement complexes, on peut demander aux administrateurs, qui sont des bénévoles qui ont gagné avec le temps la confiance de la communauté grâce à leur connaissance du projet. Eux seuls sont autorisés à exécuter certaines opérations délicates, comme par exemple la suppression d'une ressource.

L'utilisateur d'une ressource de Commons doit toujours s'assurer que les lois de son propre pays de provenance sont respectées. Commons ne peut garantir la légalité de l'utilisation d'une ressource dans tous les contextes possibles, ni sa fiabilité ou son exactitude. mais il est incroyable de voir combien de ressources valables et utilisables ont été téléversées.

De plus en plus d'archives d'état, de musées, de bibliothèques, de collections privées effectuent des dons de ressources, petits ou grands qui deviennent ainsi un patrimoine utilisable par tous.

Plusieurs photographes professionnels publient leurs œuvres sur Commons, fiers de voir leur travail repris d'un bout à l'autre du monde. Il arrive aussi que des illustrateurs publient sur Commons des schémas ou des diagrammes particulièrement efficaces et élégants.

Il existe plusieurs mécanismes permettant de reconnaître les ressources de qualité : Par exemple, chaque année se tient un [concours](#) destiné à choisir la *photo de l'année*. Une autre sélection choisit les images les plus belles créées par les utilisateurs de Commons et une autre encore prime les images les plus efficaces dans leur catégorie. Tous les jours, une image *particulièrement intéressante* est sélectionnée et cette pratique existe aussi pour les autres ressources multimédia.

Pour soutenir Commons financièrement vous pouvez faire un don à la Wikimedia Foundation ou vous pouvez choisir de soutenir (aussi avec les 0,5% applicable en Italie).

Wikimedia Italia, une association à but non lucratif qui s'occupe de promouvoir, en Italie, Commons et les autres projets de la Wikimedia Foundation.

L'Open Data au service de l'humanitaire grâce à OpenStreetMap

C'est un billet très HOT que nous vous proposons aujourd'hui. Mais HOT pour [Humanitarian OpenStreetMap Team](#).



Le projet de cartographie libre [OpenStreetMap](#) vous connaissez déjà je suppose ? (sinon vous pouvez parcourir ce [billet](#) ou notre [tag](#) du même nom). Mais peut-être ignoriez-vous son projet spécifique dédié à l'humanitaire en cas d'urgence ?

C'est l'objet de cette interview traduction.

C'est pas pour dire, mais, un jour, tous ces projets positifs (et souvent d'inspiration *libriste*) vont finir par faire sens et nous sortir du marasme actuel...

Remarque : En fin d'article nous vous proposons de revoir un passage télé évoquant le projet et l'utilité d'OpenStreetMap en pleine crise d'Haïti.

L'Open Data au service du secours humanitaire grâce à l'équipe dédiée d'OpenStreetMap

[Open data for humanitarian relief with the Humanitarian OpenStreetMap Team](#)

Jason Hibbets – 18 juillet 2011 – [OpenSource.com](#)

(Traduction Framalang : Slystone, ZeHiro, Goofy, Padoup-padoup)

Il fait chaud (*hot*) en Haïti, en Indonésie, en Côte d'Ivoire, et dans d'autres pays autour du monde. Pourquoi ? Parce que Kate Chapman, l'équipe humanitaire OpenstreetMap (*NdT : HOT pour Humanitarian OpenStreetMap Team*), ainsi que beaucoup de bénévoles contribuent à améliorer les économies locales et à créer une carte libre et gratuite du monde.

À la rencontre [SouthEast LinuxFest](#) qui s'est tenue au début de l'année, j'ai appris l'existence du [projet humanitaire OpenStreetMap](#) à l'occasion d'une conférence donnée par [Leslie Hawthorn](#) sur les outils gratuits et libres destinés à l'action humanitaire.

HOT reprend les principes de l'open source et du partage libre de données pour l'aide humanitaire et le développement économique, en tirant parti des efforts de OpenstreetMap. Kate Chapman est directrice du projet. Son rôle est de mettre en place l'organisation mais aussi la contribution aux projets. Elle travaille pour lever des fonds, exécuter les tâches administratives, gérer le budget, et enfin aller sur le terrain pour y tenir des ateliers. Kate nous en a dit plus sur le projet HOT dans l'interview ci-dessous.

Quelle est la mission de l'équipe humanitaire OpenstreetMap ?

HOT croit que des données géographiques libres et à jour peuvent être indispensables pour réagir face à un désastre.

Donc nous aidons des communautés et des intervenants d'urgence qui d'une part utilisent les données d'OpenStreetMap et d'autre part contribuent en même temps au projet.

Quel a été l'impact du projet humanitaire OpenStreetMap sur des régions atteintes par un désastre (par exemple en Haïti ou en Côte d'Ivoire) ?

HOT a joué un rôle actif en Haïti, que ce soit à distance ou sur place par l'intermédiaire de missions. La communauté du projet OpenStreetMap a commencé par rechercher des images satellite et collecter des données issues de vieilles cartes pour mettre à jour la carte d'Haïti après le tremblement de terre. Puis à partir de mars 2010, nos équipes ont commencé à se rendre en Haïti pour former directement les gens à la mise à jour d'OpenStreetMap et à son utilisation. Ainsi, la communauté OpenStreet Map d'Haïti (COSMHA) s'est développée et poursuit le travail de cartographie de la région avec le soutien de HOT quand cela est nécessaire.

En Côte d'Ivoire, notre travail s'est fait entièrement à distance. Un de nos membres, Frederic Bonifas, a fourni la plus grosse contribution à l'effort de coordination pour ce projet. SPOT (une entreprise française de satellites) a joué un rôle vital en mettant à disposition sous licence libre des images que des personnes ont pu utiliser pour compléter les données d'OpenStreetMap.

Cependant, HOT n'existe pas que pour les cas d'urgence. On a commencé des [travaux d'anticipation en Indonésie](#) cette année. Jeff Hack et moi-même passons en ce moment deux mois en Indonésie pour tenir des ateliers dans des communautés et des universités. Nous espérons ainsi recueillir des informations détaillées sur les bâtiments et les utiliser pour mieux anticiper les scénarios catastrophes.

Quelles sont les technologies ou les autres défis qui se présentent à vous ?

Le problème des licences a été le plus gros défi pour HOT. Après un afflux d'images en provenance d'Haïti, les cartes d'OpenStreetMap ont pu être mises à jour sans problème. En cas de catastrophes, il est parfois difficile de réagir rapidement lorsqu'il n'y a pas d'images satellite ou d'autres types de données disponibles qui peuvent être utilisées avec OpenStreetMap.

Est-ce que vous avez la possibilité de faire équipe pour travailler en collaboration avec les gouvernements des zones concernées ?

La réponse à cette question est : quelques fois. Que ce soit en Haïti ou en Indonésie, nous avons formé des personnes travaillant pour le gouvernement. Nous allons également bientôt commencer un programme au Togo pour anticiper les catastrophes, celui-ci impliquera directement le gouvernement togolais.

Détaillez-nous les étapes de l'assistance fournie par votre organisation en cas de désastre. Par exemple, si un ouragan devait arriver sur la côte, comment est-ce que vous aideriez ?

Chaque catastrophe est unique. Typiquement après une catastrophe on commence en premier à faire l'état des données disponibles. Cela veut dire se mettre en contact avec les fournisseurs d'images satellite, répondre aux agences, et faire des recherches sur internet en général. Puis d'habitude on essaye de trouver quelqu'un qui est capable de coordonner les efforts humanitaires. Après nombre de cataclysmes on a de nouveaux bénévoles, des individus variés qui sont intéressés par l'utilisation des données, d'autres qui ont besoin d'aide, ce qui importe c'est de s'assurer qu'ils obtiennent ce dont ils ont besoin.

OpenStreetMap en général est une organisation avec une communauté très impliquée, et son développement HOT conserve ce même caractère. Mais ici nous réagissons à des urgences,

c'est pourquoi nous nous coordonnons pour être sûr qu'une personne à la tête peut diriger les efforts.

Rejoignez-nous

La manière la plus simple de participer à HOT c'est d'abord d'apprendre à éditer les données dans OpenStreetMap. Souvent, le meilleur moyen de le faire est de commencer à cartographier votre propre quartier. Ce n'est pas difficile de se familiariser avec les outils de base. Pour avoir une participation plus active à HOT, le mieux est de [s'abonner aux listes de diffusion](#). C'est là que se passent les discussions entre les personnes qui font quelque chose pour aider sur tel ou tel événement ainsi que les annonces générales.

Bonus Track

Chronique d'Emmanuelle Talon (La Matinale de Canal+ – 18 janvier 2010) évoquant OpenStreetMap au moment du tremblement de terre d'Haïti de 2010.



-> La [vidéo](#) au format webm

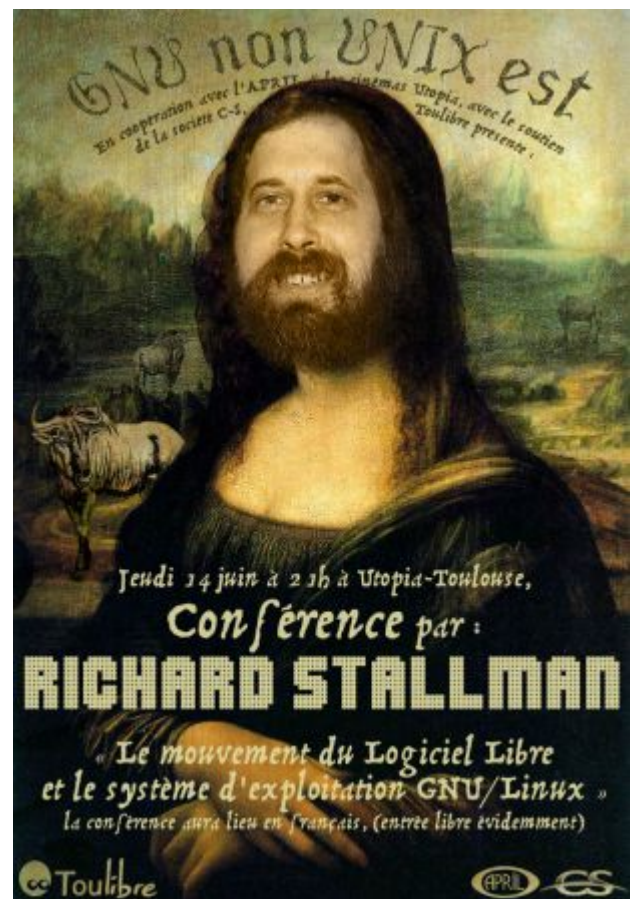
Librologie 1 : Les mots interdits de Richard Stallman

Je vous ai présenté [il y a peu](#) ces *Librologies*, la nouvelle chronique que [aKa](#) m'a invité à tenir ici-même. Dans ce premier épisode je vous propose de nous intéresser au premier des Libristes : l'informaticien américain [Richard Stallman](#), fondateur du mouvement Libre. Valentin Villenave^[1].

Librologie 1 : Les mots interdits de rms

Qui de plus approprié pour cette première chronique Librologique, que [Richard Stallman](#) ? Né en 1953 – l'année même où paraissaient les premières *Mythologies* de Roland Barthes, auxquelles nous rendons ici hommage –, il est tout à la fois le premier auteur de logiciels tels qu'[Emacs](#) ou [GCC](#), le fondateur du [projet GNU](#), le co-auteur de la licence [GPL](#) et [FDL](#), et par là l'instigateur du mouvement du logiciel Libre. Cependant, son apport a très tôt dépassé les frontières de l'informatique : on lui doit notamment la [première ébauche](#) de l'encyclopédie Libre Wikipédia, et sa [page personnelle](#) témoigne de la diversité de ses préoccupations : droits de l'Homme, libertés civiques, nouveautés scientifiques et patrimoine culturel...

Au confluent de nombreux phénomènes communautaires (qu'il a d'ailleurs lui-même suscités), la personne de Richard Matthew Stallman, communément désigné par ses initiales rms (en minuscules, ainsi qu'il sied aux informaticiens des années 1970 pour qui l'avènement du bas de casse sur les écrans informatiques représenta une vraie conquête), [fait l'objet](#) de ce que nous pourrions appeler un culte – terme sur lequel il convient de s'arrêter un instant.



Le *culte* est une expression-clé d'un certain parler-jeune, dans lequel le terme s'emploie indifféremment sous forme substantive ou adjectivale : ainsi, l'on parlera d'un « film

culte » pour souligner à la fois le nombre et l'enthousiasme des fans, ainsi que pour conjurer un aspect historique ou anecdotique. Le *culte* est ainsi devenu un argument publicitaire usé jusqu'à la corde, et qui relève de l'auto-suggestion : l'engouement pour ce produit n'est pas un effet de mode : c'est un culte (qui se voit donc conférer une légitimité immémoriale, comparable aux millénaires qui ont façonné les grandes religions). On voit ici à l'œuvre le mécanisme exact de la « privation d'Histoire » que Roland Barthes [observait](#) dans ses *Mythologies* il y a plus d'un demi-siècle : le « culte » est un mythe.

Ce terme me semble directement emprunté à l'anglais, où il se confond avec l'idée de secte : particulièrement aux États-Unis, où n'importe quelle association cultuelle peut bâtir « sa » religion. Cette liberté religieuse (qui peut parfois prêter à confusion) a notamment été mise à profit dans la seconde moitié du XXe siècle par une certaine jeunesse contestataire ou iconoclaste : dès les années 1960 l'on comptera ainsi, entre autres, l'[Église du SubGénie](#), le [Discordianisme](#), ou le [Pastafarianisme](#), l'église athée de la [Licorne Rose Invisible](#) (à laquelle votre serviteur se flatte d'appartenir)... ou plus récemment des *cults* directement inspirés par des films, tels que le [Jediisme](#) ou le [Matrixisme](#) – pour ne rien dire du [Dudeisme](#) !



Certainement influencé par ces courants en son temps, et lui-même athée revendiqué, Richard Stallman s'est employé à subvertir à sa façon les codes des rituels religieux : ainsi de sa brillante idée de célébrer, tous les 25 décembre, ... [l'anniversaire d'Isaac Newton](#). Il ne dédaigne pas non plus, à l'occasion, créer sa propre église autour de l'éditeur [Emacs](#) et de [Saint-iGNUcius](#).

Subvertir une codification revient à la perpétuer : à ce

titre, le culte de rms donne lieu à sa propre iconographie – laquelle n'a rien à envier à celle que Barthes observait autour de l'[Abbé Pierre](#) en 1953 (il y aurait beaucoup à dire, par exemple, sur la coiffure et la barbe de Stallman, mi-négligées mi-visionnaires). Cependant dans ce cas précis, le culte cède le pas au folklore : si de nombreux Libristes témoignent encore un grand respect à Richard Stallman, pour la plupart (et en particulier les générations ultérieures, celles de Linus Torvalds et de l'*open-source* sur lesquelles nous reviendrons prochainement) il n'est guère plus qu'un personnage haut-en-couleurs, une sorte de vieil oncle bougon et un peu radoteur que l'on tolère au repas de famille sans vraiment lui prêter attention.

Le site [gnu.org](#) est à ce titre riche d'enseignements. Longtemps maintenu dans un style [extrêmement dépouillé](#) (tout comme la page personnelle de Stallman que je mentionnais plus haut), il persiste à mettre l'accent sur le contenu plus que sur la forme, et contient notamment un grand nombre d'articles parfois arides, souvent rédigés par rms lui-même, dans une rubrique intitulée « [philosophie](#) ».

Une des constantes du folklore stallmanien, qui marque (et amuse) toujours quiconque assiste à une des nombreuses conférences que rms donne chaque année, et ce quelle que soit la langue dans laquelle il s'exprime (anglais, français ou espagnol), est son souci maniaque de la terminologie employée. Non content de veiller à ne jamais utiliser certaines expressions (« open source », « propriété intellectuelle »), il en déconseille également l'usage à tout interlocuteur, spectateur lui adressant une question. Cette opposition se manifeste parfois avec véhémence, et dans une mise en scène largement ritualisée, à tel point qu'il n'est pas exclu que d'aucuns se fassent un malin plaisir de lui faire entonner sa routine :



« non, n'employez pas ce mot, il ne faut pas, c'est incorrect ! » et ainsi de suite : le « culte » se fait alors [apophatique](#).

En programmeur de talent, rms a donc pris soin de documenter ses propres choix terminologiques sur le site du projet GNU, dans un article intitulé [Words To Avoid](#), traduit en français non par « mots à éviter » mais de façon plus adoucie (et verbeuse), par [Mots et phrases prêtant à confusion, que vous devriez éviter \(ou utiliser avec précaution\)](#).

- On y trouve, bien évidemment, ses chevaux de bataille les plus courants (« [open source](#) », « [propriété intellectuelle](#) »), ainsi que d'autres termes assez évidents : l'emploi prédicatif du terme *Photoshop®*, le *MP3*.
- D'autres termes sont liés à la définition de ce qu'est et n'est pas un logiciel Libre : *gratuité, commercial, marché...*
- Certains termes de propagande sont également démontés, qu'il s'agisse de slogans positifs (*DRM, Trusted Computing, Cloud Computing*) ou négatifs (*vol, piratage*).

Enfin, une certaine catégorie de termes me semble tout à fait remarquable : il s'agit de mots d'apparence inoffensive, naturelle pourrait-on dire, et couramment employés par les Libristes eux-même, mais derrière lesquels Richard Stallman débusque un empilement de présupposés qui, de fait, les orientent et en font des termes de propagande.

Ainsi, parler d'**écosystème** des logiciels Libres (ou de toute communauté humaine) révèle une attitude tout à fait comparable à la [Norme bourgeoise](#) que critiquait Barthes en son temps : c'est s'abstraire, sous l'apparence d'un regard *scientifique* extérieur porté sur un phénomène *naturel*, de toute responsabilité et de tout aspect éthique. C'est se mettre en retrait de la communauté humaine, et rester impassible alors que des prédateurs exterminent leurs congénères, que

disparaissent « les droits de l'Homme, la démocratie, la paix, la santé publique, l'air et l'eau purs, les espèces en danger, les patrimoines traditionnels »... on le voit, le propos va ici bien au-delà de l'informatique.

Dans un autre ordre d'idées, parler de n'importe quel auteur comme d'un **créateur** n'est pas un choix anodin (particulièrement dans l'éthos anglo-saxon protestant) : c'est assimiler les auteurs ou artistes à des divinités – non pas pour leur attribuer une toute-puissance, mais pour les brandir comme prétexte afin d'exiger la soumission des citoyens (nous aurons l'occasion de revenir sur ce statut des auteurs dans la société bourgeoise, que Roland Barthes démonte savoureusement dans son texte *L'Écrivain en vacances*). rms recommande aussi, depuis peu, de ne pas parler de **rémunération** des artistes : ce serait sous-entendre, selon lui, que de l'argent leur est systématiquement et moralement dû, de même que la divinité appelle l'offrande.

Avec cette même optique, Stallman critique enfin (comme [d'autres](#) après lui) un autre travers contemporain qui consiste à désigner les œuvres de l'esprit sous le terme de **contenu**. Ce terme peut s'employer, semble-t-il, indifféremment au singulier ou au pluriel – un peu comme, dans les entreprises, le terme « *personnel* », autre parangon méprisant du [parler moche](#). Ce qui m'intéresse ici est bien sûr l'idéologème qu'il recouvre, et qui constituera l'une des thématiques récurrentes de ces *Librologies* ; avec le « contenu », l'essence des objets disparaît au profit de leur quantité. « Téléchargez des contenus », vous dira-t-on – sont-ce des morceaux de musique ? des films ? des essais ? des fictions ? Peu importe. Sont-ils originaux ? expressifs ? troublants ? Nous n'en saurons rien. C'est que nous ne sommes plus dans un *ethos* civique ou artistique, mais marchand : dans ce milieu où l'on ne parlera plus *Libre*, mais [libre de droits](#) – je n'en donnerai qu'un [exemple](#), mais il est parlant.

Nous [avons vu](#) combien Roland Barthes brocarde à l'envi ce

désir « d'immanence » de la bourgeoisie de son temps : « *tout phénomène* », écrit-il dans un de ses textes sur [Poujade](#), « *qui a son propre terme en lui-même par un simple mécanisme de retour, c'est-à-dire, à la lettre, tout phénomène payé, lui est agréable* » – la « rémunération » des artistes, que nous évoquions à l'instant, n'est pas autre chose. Le « contenu », par définition, est quelque chose d'indéterminé mais qui se définit par sa seule *quantifiabilité*, équationnelle et rassurante pour le « bon sens » de nos bourgeois d'aujourd'hui. Appliqué à l'art, le terme est, littéralement, lourd de sens.

Comment, dès lors, réfléchir et argumenter sainement lorsque l'on raisonne avec des termes aussi peu précis ou orientés ? Nul doute que nombre de Libristes veuillent, de tout cœur et en toute sincérité, défendre par exemple « l'écosystème des créateurs de contenu »... et pourtant, le simple fait de poser le problème en ces termes oriente déjà le discours et biaise la réflexion.

Ce questionnement se situe d'ailleurs sur toutes sortes de terrains : juridique, médiatique, technique, ontologique ; il est exprimé, à l'occasion, de façon assez rugueuse : il est à ce titre intéressant de voir combien les [versions successives](#) de la page *Words To Avoid* (et plus encore, ses traductions) tentent d'adoucir son propos, d'en lisser les formulations.

Comme l'avaient [remarqué](#) Barthes, mais également Bourdieu ou Orwell en leur temps, contrôler le langage revient à contrôler la pensée : imposer sa propre terminologie, c'est façonner le raisonnement du public et couper court à toute opposition argumentée. En cela, Richard M. Stallman est probablement l'un des penseurs les plus fins du mouvement Libre, ayant très tôt perçu qu'avant même de commencer à raisonner il est indispensable de questionner le langage même que l'on utilise.

Devons-nous pour autant nommer rms un philosophe ? D'aucuns ont franchi le pas, et l'on lira à ce titre avec intérêt la

[préface](#) rédigée par Lawrence Lessig, fondateur des [licences Creative Commons](#) :

Chaque génération a son philosophe, un écrivain ou un artiste qui capte l'air du temps. Quelquefois, ces philosophes sont reconnus comme tels ; souvent cela prend des générations avant qu'ils soient reconnus. Mais reconnus ou pas, un temps reste marqué par les gens qui parlent de leurs idéaux, dans le murmure d'un poème, ou l'explosion d'un mouvement politique.

Notre génération a un philosophe. Il n'est ni artiste, ni écrivain professionnel. Il est programmeur.

Me trouvant en contact régulier avec l'intéressé, j'ai récemment eu l'occasion de lui demander son point de vue sur la question : « Je suis content, m'a-t-il répondu, que les gens me considèrent comme un philosophe, car cela montre qu'ils ont compris que le mouvement des logiciels Libres n'est pas un mouvement purement informatique, mais un mouvement culturel, social et philosophique ». Réponse pragmatique : le « positionnement » de Richard Stallman ne peut s'analyser autrement que par le public auquel il s'adresse.



C'est en ce sens que doivent être lues, je pense, les pages « philosophie » du projet GNU : il ne s'agit bien évidemment pas d'ouvrages philosophiques au sens où l'entendent, par exemple, les universitaires et chercheurs en philosophie. Richard

Stallman ne propose pas de redéfinir notre vision du monde, et son « apport » à la philosophie, si tant est même qu'il existe, se limite à rappeler des notions simples de droits de l'Homme, de partage et d'entraide, sur lesquelles se fondent le [mouvement Libre](#). Et pourtant, il ouvre ainsi l'accès à une réflexion d'une finesse et d'une exigence nettement différente

des préoccupations ordinaires des informaticiens et autres geeks.

Pour amener un tel public à un véritable questionnement éthique qui ne se contente point des évidences d'un discours médiatique prémâché, rms a manifestement choisi de se présenter comme philosophe, et de tirer ainsi partie de l'iconographie et du culte qui l'entoure : plus qu'un philosophe, il est un *personnage* de philosophe.

Notes

[1] Crédits photos : Affiche Utopia Toulouse, [Martin Bekkelund](#), [D'Arcy Norman](#) et [Jared and Corin](#) (Creative Commons By et By-Sa)

La pathétique histoire d'un glaçon qui ne voulait pas fondre

Comment dire avec la plus extrême courtoisie à l'« industrie du copyright » qu'elle fait définitivement fausse route et que, quelles que soient les risibles barrières qu'elle tente de mettre en place, rien ne pourra empêcher sa nécessaire et profonde mutation ?



En se retournant vers le passé et en allant chercher un

exemple tout à fait cinglant et probant : la disparition des vendeurs de pain de glace causée par l'arrivée inopinée des réfrigérateurs^[1].

C'est l'histoire que nous narre avec brio [Rick Falkvinge](#), fondateur du [Parti pirate suédois](#) (interviewé [ici](#) sur le Framablog).

C'est bien sûr une histoire triste si l'on se place du côté des vendeurs de pain de glace.

Mais ainsi va la vie et c'est également fort caustique lorsque l'on pense à tous les vains efforts que déploie actuellement dans la panique l'« industrie du copyright ». J'espère que ceux qui en font partie ne tomberont pas sur ce billet car ils se sentiraient alors bien morveux !

Personne ne demanda de redevance sur les réfrigérateurs

[Nobody Asked For A Refrigerator Fee](#)

Rick Falkvinge – 21 août 2011 – TorrentFreak

(Traduction Framalang : Ypll, Brandelune, Barbidule, Goofy et Lolo le 13)

J'habite à Stockholm, en Suède. Il y a cent ans, un des plus gros employeurs de la ville était une entreprise du nom de Stockholm Ice. Son activité était aussi simple que nécessaire : aider à conserver les denrées périssables comestibles plus longtemps en distribuant du froid dans un format portable.

L'hiver, ses employés coupaient de gros blocs de glace sur les lacs gelés, ils les stockaient sur de la sciure dans d'énormes granges, puis coupaient les blocs en morceaux plus petits qu'ils vendaient dans la rue. Les gens achetaient la glace et la conservaient avec la nourriture dans des placards spéciaux,

de telle sorte que la nourriture soit entreposée au frais.

(C'est pour cette raison que certaines personnes âgées appellent encore les réfrigérateurs des « [boites à glace](#) ».)

Lorsque les maisons furent [électrifiées](#) dans la première moitié du siècle dernier, ces distributeurs de froid devinrent obsolètes. Après tout, ce qu'ils distribuait, c'était la possibilité de conserver la nourriture au frais alors que d'un seul coup tout le monde pouvait y arriver sans aide.

Cela prit relativement peu de temps dans les villes. Avec la disponibilité des réfrigérateurs à partir de 1920 environ, la plupart des ménages furent équipés avant la fin des années 1930. **Un des plus gros employeurs de la ville – les distributeurs de froid – était devenu complètement obsolète à cause du développement technique.**

Cette époque vit de nombreux drames humains, les [hommes de la glace](#) perdant leur gagne-pain et devant se reconvertir pour trouver des emplois dans des domaines complètement nouveaux. La profession de vendeur de glace n'était déjà pas facile, et le fait de voir son fonds de commerce se désintégrer en temps réel ne l'a pas rendu plus simple.

Mais voici ce qui ne s'est pas passé lors de la décrépitude de l'industrie de la distribution de glace :

- Aucun propriétaire de réfrigérateur ne fut poursuivi pour production de son propre froid et contournement des chaînes de distribution du froid existantes .
- Aucune loi ne fut proposée pour rendre les compagnies d'électricité pénalement responsables si l'électricité qu'elles fournissaient était utilisée d'une manière qui détruit les emplois des glaciers.
- Personne ne demanda de redevance mensuelle sur les réfrigérateurs aux propriétaires de réfrigérateurs, redevance perçue par le Syndicat des glaciers.
- Aucun panel d'experts grassement payés ne fut instauré

pour dire dans un parfait consensus à quel point les glaciers étaient nécessaires pour l'ensemble de l'économie.

Au lieu de cela, leur monopole de distribution devint obsolète, fut contourné, et l'économie tout entière bénéficia de la décentralisation qui en découla.

Nous assistons actuellement à une répétition de ce scénario, mais où l'industrie de la distribution – l'industrie du copyright – a l'audace de venir exiger des lois d'exception et d'affirmer que l'économie s'effondrera sans leurs services inutiles. Mais l'histoire nous apprend, à chaque fois, que le déclin d'une industrie est **positif**. Cela signifie que **nous avons appris quelque chose d'important** – faire les choses plus efficacement. De nouvelles compétences et de nouvelles activités apparaissent toujours après coup.

L'industrie du copyright nous répète, jusqu'à plus soif, que si elle ne peut pas faire graver son monopole de distribution obsolète dans la loi, avec des sanctions toujours plus lourdes pour qui l'ignorerait, la création culturelle ne pourra exister. Comme nous l'avons vu, tout aussi régulièrement, ce sont des foutaises.

Ce qui est peut-être vrai, c'est que l'industrie du copyright [ne peut plus investir un million de dollars US pour produire un titre](#). Mais vous ne pouvez pas exiger un monopole légal en ne prenant en compte que **vos coûts**, alors que **d'autres** font la même chose pour beaucoup moins – pratiquement zéro. Il n'y a jamais eu autant de musique disponible que maintenant, simplement parce que nous aimons tous créer. Et pas pour de l'argent, mais parce que nous sommes ainsi. Nous avons toujours créé.

Que dire des films, alors ? Des productions de plusieurs centaines de millions ? Il y a des exemples de films faits dans un garage (un d'entre eux a même fait mieux que

Casablanca, et est devenu [le film le plus vu de tous les temps](#) dans son pays d'origine). Mais peut-être l'argument est-il quelque peu plus puissant par rapport aux productions de type blockbuster.

J'irais même plus loin : même s'il est vrai que les films ne peuvent plus se faire de la même manière tout en préservant à la fois Internet et nos libertés individuelles, alors peut-être qu'il s'agit de l'évolution naturelle de la culture.

Je passe pas mal de temps avec des ados dans mon action avec le Parti Pirate. Une chose qui me frappe est qu'**ils ne regardent pas de films**, en tout cas beaucoup moins que lorsque j'étais ado. Tout comme j'ai jeté mon poste de télé il y a 15 ans, peut-être n'est-ce que la progression naturelle de la culture. **Personne ne serait surpris** si nous passions de la culture du monologue à la culture du dialogue et de la conversation à ce point de notre histoire.

Après tout, nous avons déjà eu les opérettes, les ballets et les concerts comme points culminants de la culture. Même les feuilletons radophoniques (dont certains [très connus](#)). Personne n'est particulièrement choqué que ces expressions aient eu leur heure de gloire et que la société soit passée à de nouvelles expressions culturelles. Graver dans le marbre de la loi les formes contemporaines de culture n'apporte aucune valeur ajoutée et entrave les évolutions que nous avons toujours connues, pour empêcher les changements qui se sont déjà produits.

Partout où je regarde, je vois que les monopoles de copyright doivent être réduits pour permettre à la société de se sortir de la mainmise actuelle sur la culture et le savoir. Les ados d'aujourd'hui ne voient en général même pas le problème – ils considèrent comme totalement normal le partage dans le monde connecté, à tel point qu'ils écartent tout signe du contraire comme *bêtise d'antan*.

Et ils ne demandent certainement pas de redevance sur les réfrigérateurs.

Rick Falkvinge est un chroniqueur régulier de TorrentFreak, et partage ses réflexions de temps à autre. Il est le fondateur du Parti Pirate Suédois, aficionado de whisky, et pilote de moto au ras des pâquerettes. Son blog <http://falkvinge.net> est spécialisé en politique des médias.

Notes

[1] Crédit photo : [Zimontkowski](#) (Creative Commons By-Sa)

La neutralité du Net, par Jean-Pierre Archambault

« La neutralité du Net ou la neutralité du réseau est un principe qui garantit l'égalité de traitement de tous les flux de données sur Internet. Ce principe exclut ainsi toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise sur le réseau. »



Telle cette introduction [Wikipédia](#) ou cette [illustration](#) ci-contre, cela semble simple a priori.

Mais si l'on veut mieux la comprendre et en appréhender ses enjeux, le format Twitter ne suffit plus (surtout en cette période trouble où l'*illimité* pourrait prendre fin en France)

C'est dans ce but que nous publions un nouvel article de [Jean-Pierre Archambault](#) qui n'a pas son pareil pour nous présenter progressivement et limpide un problème complexe ☐

Et d'achever ainsi son propos : « Diderot et d'Alembert ont peut-être rêvé à un outil miracle faisant accéder en un tour de main tous les humains à toute la connaissance... L'enjeu est de conserver leur rêve devenu réalité. »

La neutralité du Net

[URL d'origine du document](#)

Le numérique est partout. Les débats sociétaux qu'il suscite se multiplient. Ainsi celui sur la neutralité du Net qui s'est installé de plain-pied dans l'actualité. Deux raisons principales sont à l'origine de ce débat : l'accroissement du trafic et la montée de questions juridiques et marchandes. S'interpénètrent des questions scientifiques, techniques, juridiques, économiques, commerciales, politiques, ainsi que celles de la liberté d'expression et de la citoyenneté, géopolitiques.

Le trafic sur internet ne cesse de croître, une évidence que cette rançon du succès ! La vidéo, gourmande en bande passante, sature les réseaux. Le marché mobile des terminaux explose. Les infrastructures doivent évoluer et se développer, le haut débit en premier lieu. Qui doit payer ? Qui pourrait payer ? Des mesures de discrimination, blocage et filtrage (pour les flux illicites), antinomiques avec la philosophie du Net, sont mises à l'ordre du jour, issues de problématiques comme la lutte contre la cybercriminalité, les modèles économiques de l'immatériel, des industries culturelles. La neutralité du Net rencontre ici les débats qui ont accompagné la transposition de la DADVSI, la loi Hadopi... La question se pose également de savoir si le Net est vraiment neutre. Et si la vision d'un cyberspace « idéal » et insensible aux réalités géopolitiques de la planète est réaliste et pertinente.

Un réseau de réseaux

Internet est un réseau de réseaux (de beaucoup de réseaux, grande distance, intranets, locaux) en trois couches : une couche physique (le fil de cuivre des réseaux téléphoniques, la fibre optique...), une couche logique (les logiciels, les protocoles d'internet) et des contenus^[1]. Les câbles et les réseaux qu'ils interconnectent appartiennent à l'État ou à des entreprises privées. Les ordinateurs au sein du réseau

fournissent un service de base – le transport des données – avec des fonctions très simples nécessaires pour les applications les plus diverses. L'intelligence et la complexité, à savoir le traitement de l'information, sont situées dans des ordinateurs à la lisière du réseau.

La philosophie d'internet repose fondamentalement sur l'absence de discrimination dans l'acheminement des flux et dans le fait de pouvoir, pour tout un chacun, accéder librement au réseau sans avoir à en demander la permission à une autorité. Des travaux montrent qu'un réseau d'information public est d'efficacité maximale s'il aspire à traiter tous les contenus, sites et plates-formes, de manière égale^[2].

Cette architecture favorise l'innovation. En effet, les inventeurs ont seulement besoin de connecter leurs ordinateurs, sans qu'il faille modifier ceux de l'intérieur. La structure d'internet n'est optimisée pour aucune application existante spécifique, en conséquence le réseau est ouvert à toute innovation non prévue à l'origine. Il est neutre, au sens où un propriétaire du réseau ne peut pas sélectionner des données au détriment d'une nouvelle structure innovante qui menace une application en situation dominante. Les créateurs n'ont pas besoin d'obtenir une permission de quiconque pour développer une nouvelle application. Les opérateurs réseaux qui font circuler les paquets d'informations ne doivent pas y toucher. Sauf cas de force majeure, comme une congestion de réseau ou une attaque, ils doivent les transporter sans discrimination que ce soit, selon la source, la destination ou le type de message auquel le paquet appartient (données, voix, audio, vidéo). Ce principe est étendu aux services et applications, ce qui interdit les pratiques commerciales de distribution exclusive, d'exclusion et de traitement prioritaire au sein des offres internet.

D'autres réseaux fonctionnent « comme internet » : le réseau électrique auquel tout un chacun peut se connecter pourvu que

son équipement corresponde aux normes du système, le réseau autoroutier car, à partir du moment où la voiture a été homologuée et où le conducteur a son permis de conduire, le concessionnaire de l'autoroute n'a pas à savoir pourquoi ni quand l'utilisateur emprunte celle-ci.

Internet repose sur des standards ouverts de formats de données (HTML pour écrire des pages web) et de protocoles de communication (TCP/IP, HTTP). Il fonctionne à base de logiciels libres : Apache, SendMail, Linux... Il est donc difficile de verrouiller le réseau par la pratique du secret. Les logiciels libres contribuent à construire une plate-forme neutre. Ils la protègent par des licences comme la GPL et la diffusion du code source, garantissant aux développeurs qu'elle le restera dans l'avenir.

Au-dessus du réseau internet « se répandent à grande vitesse des applications du web comme les réseaux sociaux, le commerce électronique, l'usage des smartphones ou des tablettes, les blogs, les chats, la téléphonie sur IP, la géolocalisation, les sites de notation des restaurants, hôtels, voyages, les sites de rencontres, les sites de partage de vidéos, les jeux en ligne, etc. On pourrait se dire qu'on est vraiment embarqués sur un "bateau ivre"... De plus, vu les dangers et les menaces de piratage dont les médias se font écho pratiquement chaque jour, on peut également se dire que le bateau, en plus d'être "ivre", navigue dans un véritable "champ de mines" !!! »^[3]. Nous y reviendrons.

Les acteurs du Net

Quels sont les acteurs du Net ? Les internautes bien sûr. La puissance publique. Sur le plan économique, « la dernière décennie a consacré l'organisation économique d'Internet en quatre groupes d'acteurs : producteurs d'éléments de réseaux et de terminaux (ex. Intel, Microsoft, Cisco, Alcatel-Lucent, Dassault Systems), opérateurs réseaux (ex. AT&T, Verizon, France Télécom), fournisseurs de services et intermédiaires

(ex. Google, Amazon, eBay, Pages Jaunes) et producteurs de contenus (ex. The Walt Disney Company, Time Warner, Lagardère, Reed Elsevier). La catégorie la plus récente, les intermédiaires, est celle qui participe le moins à l'investissement dans les réseaux, échappe largement à l'impôt et réalise les bénéfices les plus importants. C'est aussi celle qui occupe une part croissante des ressources en bande passante »^[4]. On compte de l'ordre de 27 000 acteurs de par le monde.

Internet est une plate-forme qui semble mettre les internautes en relation directe, ce qu'elle n'est pas. Il y a le cœur du réseau, à savoir les réseaux d'accès avec la boucle locale (dédiée à une habitation ou à une entreprise) en cuivre ou en fibre optique, les opérateurs étant les fournisseurs d'accès à internet. Les points d'interconnexion assurent l'ouverture sur les autres réseaux d'accès par l'intermédiaire des « backbones », épine dorsale du réseau mondial^[5]. Concernant les tuyaux et les flux de données, il y a donc les fournisseurs d'accès au client final, les opérateurs de transit au niveau du *backbone*, les hébergeurs qui stockent les données (dans des serveurs, les « *data center* »), les fournisseurs de « cache ».

Qui paye ?

Au plan mondial, le marché du transit et du cache représente quelques milliards d'euros, celui de l'accès plusieurs centaines de milliards d'euros. Historiquement les fournisseurs de contenus payaient les opérateurs de transit mais pas les fournisseurs d'accès. Aujourd'hui, les fournisseurs d'accès font payer une partie de leurs contrats aux fournisseurs de contenus. La téléphonie subventionne l'accès à internet. Nous avons vu ci-avant que la catégorie des intermédiaires (Google...) était celle qui participait le moins à l'investissement dans les réseaux, échappant largement à l'impôt et réalisant les bénéfices les plus importants. Les

consommateurs payent davantage que les fournisseurs de contenus. Les enjeux sont d'importance et la bataille fait rage.

Le trafic va continuer à augmenter. La qualité de l'internet dépend en grande partie du dimensionnement des interconnexions, de la taille des tuyaux entre les réseaux des fournisseurs d'accès et les autres opérateurs de l'internet. Il va falloir investir dans les infrastructures fixes et mobiles. Qui va payer ? L'écosystème d'internet est complexe. Ménager un bon équilibre économique ne va pas de soi car les conflits d'intérêt sont bien réels. Comment par exemple mettre en place des mécanismes amenant les opérateurs qui induisent un trafic à payer aux fournisseurs d'accès un montant dépendant de la partie asymétrique des flux qu'ils engendrent ?

Certains, se fondant sur le fait qu'internet est et doit rester un bien commun de l'humanité, avancent l'idée d'un caractère et d'un financement publics, reposant donc sur l'impôt (notamment la fiscalité numérique qui reste un objectif majeur à mettre en oeuvre), d'une infrastructure publique d'intérêt général. Au même titre que d'autres infrastructures, par exemple les adductions d'eau, le réseau ferré ou les réseaux électriques qui le sont, l'étaient ou devraient le redevenir. Car le risque existe de dégradation de la qualité si les opérateurs n'investissent pas dans les réseaux ou privilégient la commercialisation des services gérés, mettant ainsi à mal le principe de non-discrimination, un des piliers de la neutralité du Net. Par exemple, les opérateurs réseaux sont tentés de facturer aux offreurs de contenus des services de livraison prioritaire, et aux abonnés une qualité de service privilégiée ou des bouquets de contenus exclusifs. En tout état de cause, la puissance publique ne saurait se désintéresser d'une infrastructure sociétale stratégique.

Une question centrale : la gestion du trafic

Faut-il mettre de l'intelligence dans le réseau ? Internet ne donne pas de garanties de performances dans l'acheminement, contrairement aux réseaux de type « circuits virtuels ». Les applications n'ont pas les mêmes besoins en termes de performances. La vidéo requiert beaucoup de bande passante, ce qui n'est pas le cas de la messagerie. Les applications en temps réel, synchrones, comme la téléphonie, se distinguent des applications asynchrones, le transfert de fichiers par exemple. La qualité dépend de l'interconnexion, de l'éloignement aussi, ce qui met en évidence l'intérêt du « *peer to peer* » qui distribue les échanges de fichiers entre plusieurs utilisateurs. Des routeurs sont capables de faire de la gestion de trafic à très haut débit avec des priorités. Faut-il permettre la discrimination des flux, mettre des priorités (ce qui n'est pas le cas en France pour les offres « *triple play* ») ? Les marchands répondent oui, on s'en doute. D'autres font dépendre la réponse du caractère commercial ou non des applications. Il y aurait alors l'internet et le non internet des services gérés. Ce qui supposerait que le commercial ne pénalise pas l'internet, qu'il y ait une garantie de qualité. Et il y a ceux pour qui il ne saurait y avoir de *priorisation* sur internet, bien commun, les services gérés n'existant que pour des applications qui en ont vraiment besoin. On pense par exemple à des services d'urgence médicale. Dans tous les cas, assurer la protection du principe de neutralité suppose des obligations de transparence imposées aux opérateurs en matière de gestion de trafic.

Sous l'angle du blocage et du filtrage

Le débat sur la neutralité du Net s'est aussi développé sous l'angle du « blocage », qui consiste à empêcher une communication sans inspection de contenu, et du « filtrage », qui repose sur une inspection de contenu, les deux soulevant des questions liées à la liberté d'expression sur internet. Les pouvoirs publics recherchent en la circonstance des moyens

pour faire respecter la loi sur internet et lutter contre la cybercriminalité. Effectivement, l'État doit combattre les comportements attentatoires aux principes et valeurs de la société. Internet n'est pas un espace de non-droit. Les industries culturelles font pression, au nom de leurs modèles économiques traditionnels, pour empêcher l'accès aux contenus « illicites ». Mais l'on sait que la frontière avec les contenus « licites » peut être franchie. Et l'on sait surtout que les modèles économiques de l'immatériel ne peuvent pas être ceux de la production des biens matériels, les coûts marginaux de production et de diffusion d'un exemplaire supplémentaire étant quasi nuls^[6]. Un vaste et tumultueux débat qui est loin d'être clos !

Un opérateur d'accès qui aurait une obligation légale de blocage serait amené à intervenir sur les contenus alors que son métier consiste à les acheminer. Les techniques de blocage (d'adresses IP, de noms de domaine, d'URL) et de filtrage ont un coût. Sont-elles efficaces ? Elles se contournent (utilisation de sites « miroir », de proxy, recours à un réseau privé virtuel) et peuvent engendrer des effets pervers (sur-blocage – les faux positifs – et sous-blocage – les faux négatifs –, chiffrement qui présente des risques pour la sécurité bien supérieurs à la défense des intérêts protégés...). Il est interdit d'utiliser son téléphone portable au volant. Pour autant, on n'a pas (encore ?) mis en place des dispositifs de blocage de cet usage-là.

Le rapport d'information déjà cité rappelle (page 34) : « *Bien que, de manière générale, la Constitution n'oblige pas le législateur à prévoir l'intervention du juge pour prononcer toute mesure de restriction de la liberté individuelle, le Conseil constitutionnel a jugé, dans sa décision sur la loi HADOPI, qu'en raison de l'importance de la liberté d'expression et de communication et du rôle que joue l'accès à internet à l'égard de cette liberté, le législateur ne peut pas laisser une autorité administrative prononcer la sanction*

de suspension de cet accès. Il a ensuite précisé dans sa décision sur la LOPPSI que les dispositions confiant à l'autorité administrative le pouvoir de prononcer des mesures obligatoires de blocage "assurent une conciliation qui n'est pas disproportionnée entre l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public et la liberté de communication garantie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789", la décision de l'autorité administrative étant notamment toujours contestable devant le juge. »

Mais internet est-il vraiment neutre ?

Prenant un peu à contre-pied le débat sur la neutralité du Net, certains posent la question (iconoclaste ?) de savoir s'il est vraiment neutre. Serait-ce un mythe ?^[7] La neutralité débattue est relativisée.

Le grand public ne le sait pas toujours mais l'ICANN, une association de droit californien, contrôle les ressources critiques que sont les adresses IP, les extensions et noms de domaines (fonction importante, noeud stratégique qui conditionne la visibilité sur le réseau), de par une dévolution du Ministère Américain du Commerce et dans l'absence de transparence requise ! Ainsi la France gère-t-elle son domaine national (.fr) en vertu d'une délégation accordée par cette association. Il est pour le moins surprenant et paradoxal de voir un espace public mondial géré par une association californienne ! Une nouvelle gouvernance, dans laquelle notamment chaque État aurait voix au chapitre dans des rapports d'égalité et en toute indépendance, s'impose car elle est une exigence légitime.

La couche basse d'internet, son épine dorsale en particulier, ce sont des câbles qu'il faut fabriquer et poser, sous la terre, les mers et les océans, ce sont des satellites. Et il faut gérer ces infrastructures. Ce monde est opaque et non régulé. Il est tenu par un club très fermé de gros

transporteurs, pour l'essentiel des firmes états-uniennes. Elles contrôlent la quasi-totalité du trafic au plan mondial, ce qui leur procure en passant des profits substantiels.

On a vu que la mise en relation des internautes était loin d'être directe. Il y a des intermédiaires, qui plus est, de plus en plus puissants et concentrés : Google, Amazon, eBay, Apple, Yahoo, MSN, Facebook et autres compagnies. Ils commercialisent tout ce qui peut l'être dans le nouveau monde numérique : données personnelles, données de connexions, statistiques, musique, livres... Et si l'on ne connaît pas les algorithmes que Google utilise, en revanche on sait qu'il leur arrive d'accorder des « faveurs » dans leurs classements au bénéfice de sites avec lesquels l'entreprise entretient des relations commerciales. L'attention des internautes est captée à leur insu. Ils sont devenus la cible de producteurs de contenus en recherche de consommateurs. L'informatique est à la fois du calcul, du stockage et de la communication. L'approche de la neutralité du Net doit être globale. Elle doit aussi s'intéresser aux programmes et aux applications dont on doit savoir ce qu'ils font exactement. Et aux informations (quelles informations ?) qu'ils stockent on se sait trop où pour des utilisations dont il arrive qu'on les ignore.

Des questions de fond, planétaires

Avec internet, nous sommes de plain-pied dans des questions qui ont à voir avec l'état du monde et son devenir^[8]. L'économie de la planète s'est réorganisée autour d'internet. Est en question le contrôle du commerce mondial, enjeu majeur comme ont pu l'être dans les siècles passés le contrôle du détroit des Dardanelles ou du canal de Suez. La mondialisation des activités humaines, long processus qui ne date pas d'hier, signifierait-elle dissolution des civilisations, des cultures, des langues (il existe d'autres caractères que latins sans accent : indiens, cyrilliques, arabes, mandarin... et un DNS

peut s'écrire avec des idéogrammes), des systèmes économiques, des frontières, des modèles juridiques, des distances... des différences entre les hommes ? Fort improbable (on peut légitimement penser que c'est mieux ainsi) si l'on se réfère à la réalité observée. *Quid* alors de cette perception d'internet système global, homogène, offrant une plate-forme universelle de communications multimédia ? Exception paradoxale ou mythe, un de plus ? « *L'internet est un réseau de réseaux autonomes depuis son ouverture commerciale au début des années 80. Il est fragmenté par construction, et il le restera* »^[9]. Et cette fragmentation devrait se renforcer. Avec « des webs "régionaux" ou même "continentaux", à l'instar de la Chine et de son "AsiaNet" ; des webs "linguistiques", où l'on pourra utiliser toute la puissance de sa langue maternelle pour exprimer une recherche, une adresse email ; des webs "culturels" qui embarqueront ou non des webs sectaires et/ou ethniques ; des webs "fermés", sécurisés, anonymisés, plus ou moins cachés selon les objectifs suivis par leurs promoteurs et/ou utilisateurs ; des webs commerciaux, sur base "navigation" et/ou activité sociétale, essayant avec des bonheurs divers d'attirer des internautes dans leurs filets pour en revendre l'identité et leurs besoins et/ou habitude et/ou opinion... »^[10]. La Chine s'est émancipée du contrôle américain de l'internet et ce sera bientôt le cas de l'Inde. Cela a nécessité le travail de milliers d'ingénieurs pendant des années.

Pourtant, « un épouvantail agité fréquemment par les gardiens du temple est la balkanisation ou fragmentation du réseau, avec son cortège de calamités, discontinuité des communications, confusion des noms et adresses, instabilité, insécurité, perte de fiabilité... Faudrait-il s'efforcer de maintenir au maximum un système de contrôle historique dont les éléments critiques sont verrouillés par le gouvernement des États Unis ?... oubliant au passage que la Chine a construit son propre internet, qu'il existe des milliers d'intranets...

S'il fut un temps où l'ICANN, mandataire du gouvernement US, faisait la loi, on observe maintenant un réveil des gouvernements dits du sud... Le tropisme de fragmentation se renforce à mesure que les enjeux techniques deviennent minoritaires au regard d'autres domaines comme la propriété intellectuelle, le filtrage des informations, les investissements en infrastructure, la législation, la criminalité, ou les facteurs culturels et religieux »^[11]. S'affrontent des modèles de cybersociétés, ayant chacune leurs valeurs, avec leur cortège de cyberconflits, cyberattaques^[12], opérations de manipulation et désinformation, leurs enjeux en matière de souveraineté, de régulation et de sécurité des systèmes d'information. Dernière illustration en date, la publication par les États-Unis de leur « International Strategy for Cyberspace » dans laquelle ils indiquent leur volonté de réguler l'internet, de promouvoir un Internet « ouvert, interopérable, sécurisé et fiable »^[13]. Un objectif louable mais, pour autant, les moyens annoncés ne manquent pas d'en inquiéter légitimement plus d'un de par le monde. En effet, « pour réaliser ce futur et aider à promulguer des normes positives, les États-Unis associeront diplomatie, défense et développement pour favoriser la prospérité, la sécurité et l'ouverture afin que chacun puisse bénéficier de la technologie du réseau ». Et les points sont mis sur les « i » : « Les États-Unis vont, avec d'autres nations, encourager un comportement responsable et s'opposer à ceux qui chercheront à perturber les réseaux et systèmes, en dissuadant et démasquant les acteurs malicieux, en défendant ces installations nationales vitales de façon aussi nécessaire et appropriée qu'il faudra. Nous nous réservons le droit d'utiliser tous les moyens – diplomatiques, informatifs, militaires et économiques – si appropriés et compatibles avec la loi internationale, afin de défendre notre nation, nos alliés, nos partenaires et nos intérêts. Nous épuiserons toutes les options avant d'en venir à la force militaire à chaque fois que nous le pourrons. » Le cyberspace est

décidément bien dans l'espace « réel » !

Des mesures à prendre

L'enjeu de défense d'un bien commun et d'un bien public à l'échelle de la planète se situe donc dans un contexte global pluraliste. Cela étant, réaffirmer ces caractères de bien commun et bien public ainsi que le bien-fondé de l'intervention de la puissance publique reste fondamental. Cela implique quelques mesures qui figurent dans le rapport parlementaire déjà cité : inscrire dans la loi le principe de neutralité ; prévoir a minima l'intervention systématique du juge pour éviter les dérives en matière de blocage et s'interroger sur son efficacité ; réserver l'appellation internet aux services respectant le principe de neutralité et ainsi les distinguer des services gérés à caractère commercial ; obliger à une qualité « suffisante » pour tous les internautes. En définitive, faire en sorte qu'internet reste une plate-forme ouverte. Diderot et d'Alembert ont peut-être rêvé à un outil miracle faisant accéder en un tour de main tous les humains à toute la connaissance... L'enjeu est de conserver leur rêve devenu réalité.

Jean-Pierre Archambault
Président de l'EPI

PS : le débat sur la neutralité du Net est un débat de société qui concerne tous les citoyens. Il mêle d'une manière inextricable des questions politiques, économiques, juridiques et des concepts scientifiques et techniques : couches et protocoles de l'internet, adresses IP, réseaux d'accès et de transit, réseaux privés virtuels, routage, gestion du trafic, interconnexion des réseaux, chiffrement, standards ouverts... D'une manière évidente, un exercice plein de la citoyenneté suppose des connaissances de la science informatique, des représentations mentales efficaces. Fort opportunément, le programme de l'enseignement de spécialité optionnel « Informatique et sciences du numérique » créé en Terminale S

à la rentrée 2012 comporte une partie consacrée aux réseaux. Une première avancée bienvenue pour les élèves de la filière scientifique ! Et tous sont concernés.

Notes

[1] [Rapport parlementaire d'information](#) déposé par la Commission des Affaires Économiques sur la neutralité des réseaux : Voir « Internet en 32 points », pages 16 à 20. [« Innover ou protéger ? Un cyber-dilemme »](#), Jean-Pierre Archambault, Médialog n° 58 de juin 2006, p. 42-45.

[2] Voir rapport parlementaire ci-dessus note 2, page 13.

[3] « La Netocratie », Mauro Israël, Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ?, juin 2011. <http://www.forumatenas.org...>

[4] « La neutralité du Net, un mythe paradoxal », Dominique Lacroix, Forum Atena Mythes et légendes des TIC, page 16. <http://www.forumatenas.org>

[5] Voir rapport parlementaire ci-dessus note 2, « Interconnexion, *transit* et *peering* », pages 52 à 56.

[6] [« Téléchargement sur Internet : quelle légitimité ? »](#), Jean-Pierre Archambault, Médialog n° 57 de mars 2006, p. 42-45.

[7] Voir note 5 « La neutralité du Net, un mythe paradoxal », Dominique Lacroix, Forum Atena Mythes et légendes des TIC, page 16.

[8] Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ? juin 2011. <http://www.forumatenas.org...>

[9] « Où va l'internet ? Mondialisation et balkanisation », Louis Pouzin, Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ? juin 2011. <http://www.forumatenas.org...>

[10] Michel Charron, Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ? juin 2011. <http://www.forumatena.org...>

[11] Voir note 10 « Où va l'internet ? Mondialisation et balkanisation », Louis Pouzin, Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ? juin 2011. <http://www.forumatena.org...>

[12] « The Malicious Flash Crash Attack ou pourquoi il faudra peut-être ralentir les transactions électroniques », Robert Erra, Forum Atena Où va la cybersociété ? Champ de mines ou bateau ivre ? juin 2011 <http://www.forumatena.org...>

[13] « [Les États-Unis veulent réguler Internet](#) », Orianne Vatin, L'informaticien, le 18 mai 2011.